

31 mai 2024 -16:57

Appartient à [Conseil des ministres du 31 mai 2024](#)

Ukraine : contribution belge assistance macro-financière+

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'utilisation de 24 millions d'euros du Fonds Ukraine pour payer la tranche de la contribution belge dans le cadre de l'instrument de soutien à l'Ukraine pour 2023.

Par le biais de son instrument « assistance macro-financière+ », l'UE met à disposition de l'Ukraine un montant maximal de 18 milliards d'euros, sous forme de prêts pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Ces prêts sont assortis de conditions très favorables, avec une durée maximale de 35 ans et un remboursement de la majorité de la somme à partir de 2033.

La contribution belge pour la période 2024-2027 a été estimée à 96.726.262 euros, soit environ 24 millions d'euros par an. Il s'agit d'une estimation de la Commission, qui peut être amenée à varier d'une année à l'autre en fonction de la part du PIB de la Belgique dans le PIB total de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be